

# Les logements sociaux parisiens

## construction et rénovation



Juillet 2015

### Objectifs spécifiques :

- 30% de réduction de la consommation énergétique du parc social
- 30% de réduction des émissions de gaz à effet de serre du parc social
- Respecter a minima les exigences des labels BBC-Effinergie pour les logements sociaux neufs
- 50 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an pour les nouvelles constructions, 80 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an pour les rénovations
- Plus de 4 500 logements sociaux à rénover par an
- 30 % de logements sociaux en 2030

25%  
à 2020



©Mairie de Paris

- Plus de 200 000 logements sociaux à Paris
- Rénovation thermique des immeubles les plus énergivores

### Depuis 2009...

- 25 600 rénovations énergétiques globales (4 315 en 2014)
- Plus de 21 000 nouveaux logements sociaux financés conformes au Plan Climat (environ 3 000 en 2014)
- 44 800 teqCO<sub>2</sub>/an évités
- 259 GWh<sub>en</sub>/an économisés

Plan Climat Énergie de Paris

Paris compte plus de 200 000 logements sociaux gérés par des bailleurs. À l'occasion de l'actualisation du Plan Climat Énergie de Paris voté en 2012, **l'objectif de 80 kWh/m<sup>2</sup>/an a été réaffirmé comme référence pour les rénovations lourdes des logements acquis et celui de 50 kWh/m<sup>2</sup>/an pour les constructions afin de diminuer de 30 % les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques du parc de logements.** Les nouveaux logements sociaux devant respecter a minima les exigences du label bâtiment basse consommation permettant ainsi d'économiser 50 GWh/an et 10 000 teqCO<sub>2</sub>. Le niveau de consommation exigé par le Plan Climat Énergie de Paris étant supérieur à la RT 2012 en vigueur. Concernant la rénovation thermique, la réactualisation du Plan local de l'habitat, **prévoit 4 500 rénovations de logements sociaux par an et le lancement d'un plan de rénovation thermique de 1 000 copropriétés privées.**

Si ces objectifs ne peuvent pas être atteints, les rénovations thermiques doivent au moins permettre de réduire de 30% la consommation énergétique mesurée avant travaux. Le premier chantier entrepris est dans plus de 83 % des cas une isolation thermique extérieure des parois opaques. L'amélioration des systèmes de ventilation vient en second lieu. Depuis 2011, les programmes de logements sociaux font l'objet d'un formulaire normalisé remis par le bailleur social à la Ville de Paris détaillant les caractéristiques techniques des programmes ; tandis qu'une plateforme collaborative animée par les services de la Ville donne accès aux données au suivi des consommations énergétiques et des émissions du parc.

Pour financer les travaux, la Ville alloue des subventions aux bailleurs sociaux. Mais **pour être durable, la rénovation énergétique de ce patrimoine doit allier une exigence de performance énergétique et l'assurance d'un niveau de charges supportables par les locataires du parc social.** Aussi les choix techniques doivent être réalisés dans l'optique d'atteindre un équilibre optimum entre l'investissement réalisé, le niveau de performance atteint et les niveaux de charges induits après travaux.

## Focus

### Exemples de réalisations

- 94 rue Philippe de Girard, 18e (2013)

Cette opération exemplaire de construction de 30 nouveaux logements a été lauréate d'un prix national de la Construction Bois. Les solutions techniques mises en œuvre permettent d'atteindre une consommation en énergie primaire inférieure à 49 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an dans la partie neuve du bâtiment et de 68 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an dans sa partie réhabilitée.

- 7 rue Guénot, 11e (2013)

Premier bâtiment à énergie positive, cet immeuble de 17 nouveaux logements a réussi le défi de consommer moins d'énergie qu'il ne produit. Le bâtiment conjugue une conception optimale en termes de bâti en milieu urbain dense, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Enfin, pour que l'usage soit conforme aux objectifs de réduction énergétique du projet, des actions de sensibilisation ont été menées au moment de sa livraison aux locataires et leurs enfants.



### Livraisons 2014

En 2014, la Ville de Paris a atteint l'objectif de création de logement ambitieux avec la réalisation de 9 700 logements dont 7 154 logements sociaux.

[Voir la carte](#)

- 1 passage de la Vierge, 7e (2014)

La reconversion architecturale exemplaire d'un bâtiment industriel de 1930, centre de tri postal, a permis la création de 20 logements sociaux de haute qualité environnementale.

## En savoir plus

[Le logement et l'habitat sur paris.fr](#)

[Lire le Carnet logement du Plan Climat Énergie de Paris](#)

- VOIR AUSSI LA FICHE « AMÉLIORER L'HABITAT PRIVÉ PARISIEN »

*Mots clefs : logements, efficacité énergétique, gaz à effet de serre, territoire*